

Émergence de mouvements sociaux urbains face à la crise : le cas du Niger

Mohamadou Magha (mimagha@gmail.com)

EN 2005, PUIS EN 2008, la hausse des prix des produits alimentaires a entraîné une série de manifestations dans les centres urbains ouest-africains. La structuration de ces mouvements dépend en fait du contexte et de la convergence des intérêts des organisations de la société civile et des politiques. Qu'en retenir au Niger ?

► Mohamadou Magha est agronome à la retraite, consultant sur les politiques de sécurité alimentaire.

► Cet article a été rédigé à partir des ressources suivantes :

- Bonnecase V. (2013) : « Politique des prix, vie chère et contestation sociale à Niamey : quels répertoires locaux de la colère ? » *Politique africaine* 2013/2 n°30, p.89-111.
- Adamou B. (2014) : « Analyse de l'intégration des prix du riz importé et local : Quels effets sur la compétitivité du riz local et le bien-être des ménages ? » Mémoire MIDS IER.
- Alou Tidjani M. (2008) « La crise alimentaire de 2005 vue par les médias », De Boeck Supérieur « Afrique contemporaine »
- Gazibo M. (2007) Mobilisations citoyennes et émergence d'un espace public au Niger depuis 1990 – sociétés africaines en mutation : entre individualisme et communautarisme. Volume 39, numéro 2, automne 2007.
- Maccatory B. (2010) : Mobilisations ouest-africaines « contre la vie chère » : de l'économie au politique, du mondial au national (en ligne).

DÉPUIS LA GRANDE SÉCHERESSE DE 1969-73, le Sahel est reconnu comme une zone extrêmement vulnérable à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Périodiquement, la situation alimentaire se dégrade donnant lieu à une grande médiatisation, une mobilisation humanitaire internationale, des mouvements sociaux plus ou moins contenus et parfois même des violences politiques.

Au cours des années 2000, le Niger a vécu par deux fois une crise de disponibilité et d'accessibilité alimentaire aux origines différentes : sécheresse, hausse des prix, etc. (voir pages 6-8). En 2008, la hausse des prix des denrées a été le déclencheur de manifestations sociales que la presse occidentale a qualifiées « d'émeutes de la faim ».

Flambée des prix : facteur d'aggravation de la pauvreté urbaine. Au sortir de la campagne 2007-2008, le Niger présentait un bilan déséquilibré entre l'offre et la demande en riz. Dans ce contexte, la hausse du prix du riz et d'autres produits sur les marchés mondiaux, a entraîné une diminution du pouvoir d'achat des ménages, en particulier urbains (voir illustration). Ainsi, pour 80 % des ménages la hausse des prix avait eu un impact très important à modéré sur leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en 2008.

Les ménages les plus affectés sont ceux qui dépendent principalement du marché pour leur alimentation. Il s'agit des classes moyennes et populaires, résidant en majorité dans les centres urbains : artisans (menuisiers, maçons etc.), travailleurs journaliers (salariés agricoles, etc.), petits salariés du public et du privé, ménages dépendant des transferts internationaux, etc. Pour ces ménages, le riz représente la moitié de leurs achats de céréales. On estime ainsi que la hausse des prix du riz a fait basculer 1,7 % d'urbains et 1,4 % de ruraux dans la pauvreté.

Les ménages les plus affectés résidant dans les centres urbains, la mobilisation sociale s'est donc concentrée dans ces espaces, en particulier dans la capitale, Niamey.

2005 : de la répression à la compréhension ? La flambée des prix a été le terreau d'une nouvelle confluence des luttes de la société civile pour le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire, contre les accords commerciaux en négociation (voir pages 28-29) et aussi pour des politiques publiques de contrôle des prix et d'approvisionnement.

Pour certaines composantes de la société civile (altermondialistes, organisations proches de l'opposition politique), le mécontentement de 2008 a été une simple pique de rappel de la pertinence de la mobilisation et de la lutte contre la vie chère, entamée dès 2004 au Niger.

En 2005, face aux manifestations, le gouvernement avait commencé par brandir le bâton. Mais devant la forte détermination des manifestants, menés par deux collectifs associatifs, « Coalition équité qualité contre la vie chère » et « Coordination démocratique de la société civile nigérienne » (CDSCN), il s'était finalement résigné à prendre des mesures pour freiner l'insécurité alimentaire et contenir le mécontentement (abandon de la TVA, vente à prix modérée et distribution gratuite par l'État).

La crise de 2005 a vu la montée en puissance d'organisations plus affirmatives, qui ont obligé l'État à redéfinir aussi bien son mode de gouvernance que ses rapports à la société civile.

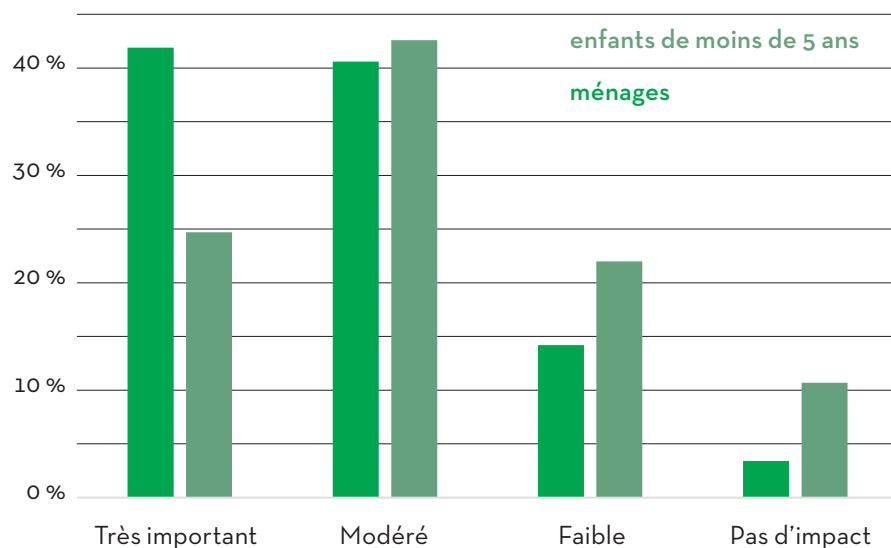
2008 : vers un espace public contestataire. En mars 2008, les associations de consommateurs ont dénoncé la démission du gouvernement face à la flambée des prix. En mai, elles se sont unies avec les syndicats afin de créer une convergence citoyenne pour lutter contre la vie chère. En juin, un meeting populaire a été organisé pour réclamer la subvention des produits de consommation de masse et la distribution de céréales par le gouvernement. Cependant, la mobilisation sociale a été de moindre ampleur qu'en 2005 et n'a, à aucun moment, pris le caractère d'une manifestation spontanée et incontrôlée assimilable à une émeute.

Selon certains analystes, la question des prix participe à la constitution d'un espace public de contestation et la colère exprimée s'est surtout dirigée contre le gouvernement, en invoquant un « passé » où « l'État marchait ». Ceci traduirait un désir d'État qui va de pair avec un rejet du libéralisme et de la dérégulation des prix.

Des manifestations sociales insuffisées par les politiques ? D'aucun ont pensé que les manifestations traduisaient une forme de « nostalgie fantasmée » pour des situations plus autoritaires et les « douceurs insidieuses » qu'elles semblaient procurer. Cela n'est qu'en partie vrai !

En effet, il faut remettre les manifestations sociales dans le contexte politique du Niger, marqué par des

« À aucun moment, la mobilisation sociale n'a été assimilable à une émeute ! »



Impact de la hausse des prix sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en 2008

Source : Enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages décembre 2008 – janvier 2009, INS et SAP, 2009.

coalitions circonstancielles pour la conquête du pouvoir. Toutes les forces politiques aspirant à gouverner ou gouvernant, utilisent la capacité de « soutien » ou de « déstabilisation » d'un gouvernement en place par les mouvements de masse. Du reste, les gouvernements nigériens successifs et les partis de l'opposition ont œuvré pour étouffer, contrôler, voire utiliser ces mouvements.

La vague de contestation de 2005 était largement soutenue par l'opposition politique de l'époque. Mais entre 2005 et 2007, le Président de la République, par ses prises de positions contre le monopole d'Areva sur l'uranium, avait réussi à s'attirer la sympathie et l'appui d'une partie des organisations de la coalition contre la vie chère. Ce rapprochement a suscité une fracture au sein du mouvement social, expliquant en partie l'ampleur modérée de la contestation. La fracture avait atteint son apogée en 2009 avec le positionnement des organisations de la société civile pour ou contre la modification de la constitution et un troisième mandat du Président de la République de l'époque.

Ainsi, malgré les fortes prévalences d'insécurité alimentaire enregistrées en 2011, 2013 et 2014, la société civile n'a plus eu les ressorts nécessaires pour lutter collectivement pour plus de droit à l'alimentation ou moins de vie chère. Mais en 2017, une nouvelle coalition pour le rejet de la loi de finances 2018 (qui comporterait une série de mesures fiscales susceptibles d'affecter sérieusement la situation des ménages nigériens), a vu le jour.

Un rôle limité des OP dans la lutte contre la vie chère ? Dans la lutte contre la flambée des prix de 2005 et 2008, les organisations paysannes (OP) nigériennes ont été peu audibles et visibles. Certaines ont néanmoins été associées à la protestation nationale contre la vie chère et aux actions du Réseau des Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), pour la prise en compte de la souveraineté alimentaire dans les politiques régionales agricoles et commerciales de l'Uemoa et de la Cédéao.

En 2008 et 2009, les paysans ont eu l'opportunité de dialoguer avec le Président de la République lors de la « journée du Paysan ». Mais celle-ci a davantage permis aux OP de présenter leurs doléances et au Président de valoriser son image, que de débattre de la flambée des prix.

Pour les ruraux vivant de l'agriculture, la hausse des prix apparaissait comme un espoir que le *Grain*

de sel n°43 (consacré à la hausse des prix agricoles), résumait comme suit : « La donne a changé. Nous entrons dans une nouvelle ère, fini les prix bas pour les produits agricoles sur les marchés mondiaux, fini les stocks conséquents qui rassurent ».

Toutefois, par leurs revendications moins tapageuses et leurs actions de proximité, les OP sont parvenues à se faire entendre et à avoir certaines avancées en matière de politique publique agricole nationale et régionale (voir pages 15-16).

Quelles réponses de quels acteurs ? Les colères manifestées un peu partout en Afrique de l'Ouest et dans d'autres pays du monde ont amené les pouvoirs publics nationaux, les partenaires techniques et financiers et la société civile à réagir dans le sens d'une atténuation immédiate des effets de la hausse des prix et d'une réponse plus structurelle à la dépendance alimentaire vis-à-vis du marché extérieur.

Les pouvoirs ont eu recours à la répression (emprisonnement de leaders, interdiction de manifester); à des mesures procédurales sectorielles (création de lieux d'écoute, négociation); substantielles (réduction de taxes, subventions); ou structurelles (fractionnement du mouvement).

De la résilience face aux prochaines crises ? Au cours des années 2000, le Niger a paru apprendre de sa gestion de la crise. Les mesures politiques et institutionnelles pour mieux absorber les chocs et faciliter le relèvement collectif et individuel ont constitué un acquis indéniable. Mais elles doivent encore être affinées, renforcées et complétées.

De même, les organisations de la société civile, malgré leur caractère hétéroclite, leur propension naturelle à sympathiser, voire s'aligner sur des positions prônées par des acteurs politiques ou financiers, leurs convictions parfois versatiles, ont fait montre d'une grande capacité d'analyse et de lutte sur des enjeux clés pour la construction nationale.

Toutefois, cette appréciation presque positive des capacités des pouvoirs politiques et de la société civile à être proactifs face à des facteurs de crise, ne doit pas masquer la perception que l'on peut avoir de l'impréparation réelle du pays dans la mitigation d'une prochaine flambée des prix.

Il est nécessaire pour les mouvements sociaux de garder le cap d'une lutte efficace pour plus de résilience, et d'une gestion politique cohérente des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle. ■